

REGLEMENT DE PECHE « NO KILL » SITE LES AVANT-GARDES

La courtoisie, le respect, et l'amabilité sont de rigueur aux avant-gardes. Nous vous demandons de prendre le temps de lire ce règlement, et vous souhaitons une agréable pêche.

Toutes les réservations se feront par mail, par courrier ou par téléphone et impliquera le respect du règlement intérieur en vigueur. Les annulations devront être signalées 24h à l'avance. Tout retard non signalé impliquera la remise en location du (ou des) poste(s) réservé(s). Nous nous réservons le droit de modifier le présent règlement et les tarifs sans préavis. D'autre part nous déclinons toute responsabilité en cas d'incidents, d'accidents, de pertes, de vols ou de dégradations. La baignade est interdite.

Pêche avec remise à l'eau obligatoire (sauf les silures). En ce qui concerne les carnassiers remise à l'eau obligatoire en dessous de 45cm et au dessus d'1 mètre. Pour les spécimens compris entre ces dimensions pour pourrez garder deux poissons maximum.

Pêche du carnassier fermée en février.

Horaires : Pêche à la journée : de 7h à 19h. Pour les autres durées voir le tableau ci-après

Cannes autorisées : 3 cannes maximum par pêcheur.

Le confort du poisson : Hameçon simple et unique sur chaque ligne.
Tête de ligne interdite.
Epuisette grande taille recommandée.
Tapis de réception obligatoire. Tapis mouillé, poisson remis à l'eau au plus vite. (Eviter les photos debout).
Prévoir un désinfectant.
Sac de conservation interdit.

Amorçage : Graines cuites et bouillettes autorisées. Bateau amorceur autorisé.

Déplacements : A pied ou à bicyclette uniquement. Les voitures seront garées au parking prévu à cet effet. Le déplacement en voiture sert uniquement à l'entrée et à la sortie du site. Des chariots pour le transport du matériel sont prévus, près du parking.

Accompagnants : Un accompagnant, non pêcheur, est autorisé par pêcheur suivant le tarif ci-après. (Si plus ⇒ soumis à autorisation du gestionnaire).

Invités et visiteurs : Les invités et les visiteurs, non pêcheurs, sont autorisés gratuitement, en journée (10h – 18h). Nombre limité à deux personnes (si plus ⇒ soumis à autorisation du gestionnaire). Ils stationneront à l'extérieur et seront sous la responsabilité du pêcheur qui les invite.

Les enfants : La baignade est interdite, soyez vigilants avec les enfants. Munissez-les de brassards ou gilets de sauvetage.
D'autre part merci de veiller à ce qu'ils ne perturbent pas les autres pêcheurs.

- Tentes :** Les tentes de type « biwi » ou parapluie sont autorisées. Une par pêcheur, de couleur verte ou marron.
- Sanitaires :** Les sanitaires sont ouverts 24h/24. Vous y trouverez toilettes, douches, lavabos et évier. Micro-ondes et réfrigérateur sont à votre disposition. Attention place limitée dans le réfrigérateur. Chacun doit respecter les règles de propreté et d'hygiène. Le respect du matériel est bien évidemment de rigueur.
- Les déchets :** Chacun repartira avec ses déchets, à l'issue de son séjour. Le poste devra rester propre.
- Alcool :** Consommation raisonnée. Tout état d'ébriété sera sanctionné par l'expulsion immédiate du site. Drogues strictement interdites. Aucun remboursement du séjour ne sera effectué en cas d'expulsion.
- Baignade :** Baignade interdite sur le site.
- Feux :** Les feux au sol sont interdits. Uniquement barbecue sur pied (prévoir du charbon de bois)
- Les chiens :** Interdits sur le site.

PLAN DU SITE



TARIF

DUREE	HORAIRES	UN PECHEUR - 3 CANNES
Une journée	7h – 19h	20 €
1 nuit	14h – 11h	30 €
2 nuits	14h – 11h	40 €
3 nuits	14h – 11h	60 €
4 nuits	14h – 11h	80 €
5 nuits	14h – 11h	100 €
6 nuits	14h – 11h	120 €
1 semaine (7 nuits)	14h – 11h	140 €
FORFAIT WEEK-END (2 nuits)	Vendredi 18h – Dimanche 18h	45 €

Forfait accompagnant non pêcheur	La journée	5 €
Forfait accompagnant non pêcheur	A partir de 24h	10 €/jour

Pour les réservations nous contacter par mail ou par téléphone.

aero-lesavantgardes@orange.fr



: 06.43.43.06.81